



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU JURA

Lons-le-Saunier, le

24 MAI 2011

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES

BUREAU DES NATIONALITES

Affaire suivie par :

Guy LACROIX

Tél : 03 84 86 85 01

Mél : guy.lacroix@jura.pref.gouv.fr

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Pour information

Circulaire n° 40

Transmission par messagerie

Monsieur le Sous-Préfet de Dole
Monsieur le Sous-Préfet de Saint-Claude

Objet : Mise en œuvre d'un téléservice relatif à la déclaration de perte et à la demande de renouvellement de documents.

Réf : Circulaire IOCA1105094C du 26 février 2011.

Dans le cadre des mesures RGPP relatives aux simplifications administratives, un téléservice visant à déclarer en une seule fois sur internet via les sites service-public.fr et mon.service-public.fr la perte et la demande de renouvellement de plusieurs documents notamment la perte de la carte nationale d'identité, du passeport et du certificat d'immatriculation de véhicule. Il permet d'effectuer une pré-demande de renouvellement de passeport, de certificat d'immatriculation de véhicule et de permis de conduire.

Ce téléservice est appelé à évoluer en fonction des procédures d'établissement des titres. A cet égard, il est précisé que le formulaire en ligne ne permet pas pour l'instant de renouveler une carte nationale d'identité perdue.

Les modalités précises de son fonctionnement sont détaillées dans la circulaire visée en référence qui est jointe au présent envoi.

Mes services sont évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Préfet

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Jean-Marie WILHELM

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Secrétariat Général

Paris, le 26 FEV. 2011

CABINET / DIRECTION DE PROJET RGPP

DIRECTION DE LA MODERNISATION
ET DE L'ACTION TERRITORIALE

Affaire suivie par Sandrine Robinet
Tel : 01 40 07 24 00

**Le ministre de l'intérieur, de l'outre-
mer, des collectivités territoriales
et de l'immigration**

à

Mesdames et Messieurs les préfets

N° NOR : IOCA1105094C

Objet : Mise en œuvre d'un téléservice relatif à la déclaration de perte et à la demande de renouvellement de documents.

P.J. : - Formulaires de déclaration de perte : carte nationale d'identité / passeport, certificat d'immatriculation de véhicule,
- Formulaires de demande de renouvellement : passeport (majeur et mineur), certificat d'immatriculation de véhicule, permis de conduire.

Résumé : Dans le cadre des mesures RGPP relatives aux simplifications administratives, la direction générale de la modernisation de l'Etat a mis en œuvre, avec le ministère de l'intérieur, un téléservice visant à déclarer en une seule fois, sur Internet, via le site mon.service-public.fr, la perte et la demande de renouvellement de plusieurs documents. Ce téléservice offre la possibilité de pré-déclarer la perte de la carte nationale d'identité, du passeport et du certificat d'immatriculation de véhicule. Il permet d'effectuer une pré-demande de renouvellement de passeport, de certificat d'immatriculation de véhicule et de permis de conduire.

Inauguré en mars 2010, le téléservice « Perte et renouvellement de papiers » accessible sur www.mon.service-public.fr vise à dématérialiser progressivement les formalités associées à la perte et au renouvellement de certains titres. Il comportera plusieurs versions, chacune intégrant à chaque étape un niveau supplémentaire de dématérialisation, en fonction du titre et de la réglementation en vigueur.

1. Fonctionnement du téléservice

Le téléservice qui sera lancé le 25 février 2011 permet à l'utilisateur de pré-remplir un ou plusieurs formulaires, depuis son domicile et de préparer les pièces justificatives à présenter lors du renouvellement du (des) titre(s) perdu(s).

A partir d'un compte administratif personnel créé sur « mon.service-public.fr », l'utilisateur se connecte au téléservice « Perte et renouvellement de papiers », indique le(les) document(s) perdu(s) (à l'exception du permis de conduire) et à renouveler, et répond à un entretien en ligne.

Les questions posées ont trait à l'état civil du titulaire, aux caractéristiques du document perdu, aux circonstances de la perte, aux informations spécifiques à chaque titre (caractéristiques du véhicule ou du permis de conduire, filiation dans le cadre d'une demande de passeport...) et à la détention éventuelle d'un autre titre dans le cas d'une perte de passeport ou de CNI (passeport biométrique, carte nationale d'identité sécurisée ou cartonnée...).

Au terme de la procédure, les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de document sont automatiquement générés ainsi qu'une liste personnalisée des pièces justificatives à produire à l'appui de la demande de titre.

L'utilisateur doit imprimer le(s) formulaire(s), le(s) signer et le(s) remettre à l'administration compétente (mairie pour la carte nationale d'identité et le passeport, préfecture pour le certificat d'immatriculation de véhicule et le permis de conduire), avec les pièces justificatives.

Le téléservice ne permet pas à l'utilisateur de déclarer le vol de l'un de ses titres. La procédure reste inchangée pour les déclarations de vol de carte nationale d'identité, de passeport ou de permis de conduire qui se font au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol.

Pour les CNI et les passeports, les services de police ou de gendarmerie continuent de transmettre le volet dédié de la déclaration de vol à la préfecture, notamment si l'utilisateur n'en a pas demandé le renouvellement pour permettre la mise à jour des applications nationales par l'invalidation de ces titres.

2. Titres relevant de la compétence du ministère de l'intérieur

Dans la version de février 2011, le téléservice permet de générer :

les formulaires de déclaration de perte des titres suivants:

- passeport,
- carte nationale d'identité,
- certificat d'immatriculation de véhicule.

la demande de renouvellement des titres suivants :

- passeport,
- certificat d'immatriculation de véhicule,
- permis de conduire.

2.1. Passeport et carte nationale d'identité

Le formulaire Cerfa n° 14011*01 de déclaration de perte du passeport et de carte nationale d'identité que vous trouvez en annexe est accessible sous forme électronique depuis mars 2010 via le téléservice « Perte et renouvellement de papiers » ou via Service-public.fr. Une

fois imprimé et signé par l'utilisateur il peut être utilisé auprès de la mairie, notamment à l'appui d'une demande de renouvellement du titre.

Les formulaires Cerfa n° 12100*02 et 12101*02 de demande de la carte nationale d'identité et du passeport, pour majeur ou mineur émancipé, jusqu'alors exclusivement disponibles sous format papier seront désormais accessibles en ligne à compter du 25 février 2011 via le téléservice « Perte et renouvellement de papiers » ou via Service-public.fr. Imprimés et signés par l'utilisateur, ils ne peuvent être utilisés que pour une demande de renouvellement de passeport.

Ils sont générés automatiquement dans le téléservice. Ils peuvent également être téléchargés puis pré-remplis à partir de Service-public.fr.

Dans la mesure où cette procédure dématérialisée ne s'applique pas à la carte nationale d'identité (l'extension du dispositif ne sera pas envisagée avant l'entrée en vigueur de la carte nationale d'identité électronique – CNIe) et que tous les usagers ne disposent pas d'un accès à internet, les formulaires papier de demande de passeport et de carte nationale d'identité sont maintenus.

Les deux types de formulaires de déclaration de perte et de demande de titre une fois signés (formulaire téléchargé ou sous forme papier) doivent être acceptés par les services de la mairie et de la préfecture qui recueillent et instruisent une demande de renouvellement de titre.

2.2. Certificat d'immatriculation de véhicule

Les formulaires CERFA n° 13753*01 de déclaration de perte et n° 13749*01 de demande de duplicata de certificat d'immatriculation de véhicule sont accessibles en ligne via le téléservice « Perte et renouvellement de papiers » et via Service-public.fr.

2.3. Permis de conduire

Un nouveau formulaire CERFA n°14074*01 de demande de duplicata de permis de conduire a été établi sous forme électronique. Il est accessible sur www.service-public.fr depuis juillet 2010 et sera accessible sur le téléservice « Perte et renouvellement de papiers » à partir du 25 février 2011.

Il vise à garantir une vérification de l'identité du demandeur par l'agent de la (sous)-préfecture soit à l'occasion du dépôt de la demande, soit lors du retrait du titre de conduite.

La procédure dématérialisée ne s'applique pas à la déclaration de perte du permis de conduire qui continue à s'effectuer à l'aide de l'imprimé Cerfa n° 10-0056 remis à l'utilisateur par le commissariat ou le siège de la brigade de gendarmerie de son domicile et qui tient lieu de titre de conduite pendant deux mois, si le conducteur dispose de droits à conduire valides.

3. Modèles de formulaires et nouvelle étape de dématérialisation

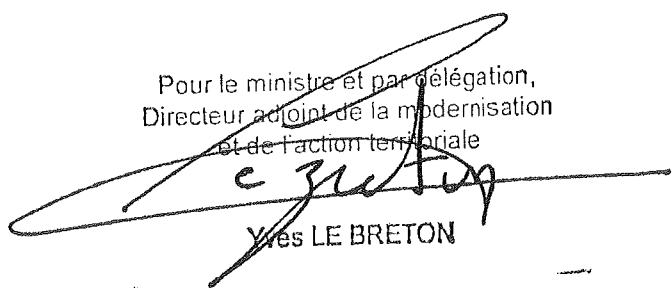
Vous trouverez ci-joint pour votre information les modèles de formulaires de déclarations de perte de carte nationale d'identité, de passeport et de certificat d'immatriculation de véhicule, ainsi que les formulaires de demande de renouvellement de passeport (majeur et mineur), de certificat d'immatriculation de véhicule et de duplicata de permis de conduire qui sont à compléter en ligne sur le téléservice.

D'ores et déjà, je vous informe qu'une nouvelle version du téléservice « Perte et renouvellement de papiers » est en préparation. Vous recevrez le moment venu, une nouvelle instruction.

Cette prochaine version permettra à l'utilisateur de payer en ligne le montant de son passeport avant de se rendre en mairie pour achever sa démarche et remettre après les avoir imprimés, ses formulaires remplis et signés, accompagnés des pièces justificatives.

Vous voudrez bien porter ces informations à la connaissance des maires de votre département et des services placés sous votre autorité.

Pour le ministre et par délégation,
Directeur adjoint de la modernisation
et de l'action territoriale



Yves LE BRETON



DÉCLARATION DE PERTE

de carte nationale d'identité

de passeport

PERSONNE MAJEURE

PERSONNE MINEURE

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN NOIR, EN LETTRES MAJUSCULES ET AVEC LES ACCENTS

► **Déclarant**

Homme Femme

Nom de famille:
(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ; ce nom était anciennement désigné sous le vocable de «patronyme»)

Nom d'usage :
(Exemple : le nom de famille du mari que souhaite porter une femme mariée, le cas échéant)

Prénoms :
(Dans l'ordre de l'état civil)

Né(e) : à :
 Jour Mois Année Commune Code Postal Pays

► **Domicile**

Adresse complète :
 N° de la voie Extension (bis, ter,..) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

 Code Postal Commune Pays

► **Caractéristiques du ou des titres**

Carte nationale d'identité	Passeport
N° : <input type="text"/>	N° : <input type="text"/>
Délivrée le : <input type="text"/>	Délivré le : <input type="text"/>
A (nom de la personne titulaire du document) : <input type="text"/>	A (nom de la personne titulaire du document) : <input type="text"/>
Par : <input type="text"/>	Par : <input type="text"/>
Pays : <input type="text"/>	Pays : <input type="text"/>

► **Éléments sur la disparition du ou des titres**

Date Lieu

Circonstances détaillées :

Fait à , le

Signature du déclarant

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration :
Etablie le :
Par :

Cette déclaration ne vaut pas document d'identité.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

- 1 exemplaire à conserver par le déclarant
- 1 exemplaire à conserver par l'administration



DÉCLARATION

de Perte Vol
de **CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**
Article R. 322-10 du code de la route

cerfa
N° 13753*01
Exemplaire n° 1
Destiné
au déclarant

IMPORTANT Ce document permet seulement de circuler sans certificat d'immatriculation pendant un délai d'UN MOIS à compter de la date de la présente déclaration.

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

Veillez cocher la case correspondante :

Personne physique Sexe : M F Personne morale

Je soussigné(e), _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIREN, le cas échéant

Né (e) _____ à _____
Jour Mois Année Commune

Adresse complète : _____
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

_____ Code postal Commune

déclare (veillez cocher la case correspondante) : la perte le vol de mon certificat d'immatriculation.

VÉHICULE

(A) Numéro d'immatriculation

(D.1) Marque _____ (D.3) Dénomination commerciale _____

ÉLÉMENTS SUR LA DISPARITION DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Date _____ Lieu _____

Circonstances :

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 441-6 du Code pénal

Fait à _____, le _____
Signature du déclarant,
Pour les personnes morales,
nom et qualité du déclarant et cachet

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès d'une préfecture ou auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés par voie postale.
Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION QUI REÇOIT LA DÉCLARATION

- Pièce justificative de l'identité du déclarant : _____
 Numéro : _____ Date et lieu de délivrance : _____
 Autorité ayant délivré la pièce d'identité : _____

- Identification du titre, préciser : la date du certificat d'immatriculation _____
(si ancien format d'immatriculation)
 le numéro de formule du certificat d'immatriculation* : _____
(si nouveau format d'immatriculation)

- En cas de vol préciser : procès-verbal n° : _____ Le _____
 établi le _____ par _____ signature et cachet

* Ce numéro figure sur la 1^{ère} page du certificat d'immatriculation sous la mention «Certificat d'immatriculation».



N° 12100*02(D)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Demande de

carte nationale d'identité

passeport



1210051

► **État civil de la personne majeure ou mineure émancipée**

Femme Homme

Nom

(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance.)

Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom de votre :

- père

- mère

- époux

- épouse

Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le deuxième nom ? Oui Non

Si oui, lequel : époux(se) veuf(ve)

Prénom(s)

Taille m Né(e) le J M An A

Département de naissance

Pays de naissance

Adresse

Code postal

Commune

Tél. portable

Pour le passeport : Couleur des yeux

PÈRE Nom

Prénom(s)

Né le J M An A

Nationalité

MÈRE Nom

Prénom(s)

Née le J M An A

Nationalité

Vous êtes français(e) parce que

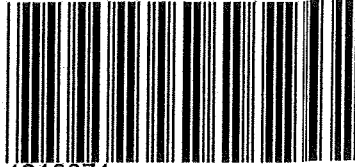
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et au moins l'un de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français

- votre mère ou votre père est devenu(e) français(e) avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- vous êtes naturalisé(e) français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Signature de demandeur

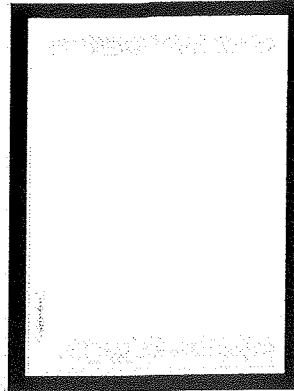
Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date J M An

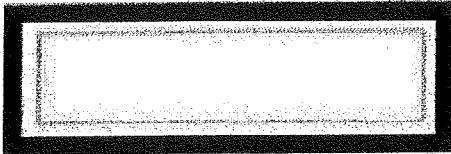


1210071

PHOTOGRAPHIE



SIGNATURE DU DEMANDEUR



La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne.

NOM :

Prénom(s) :

Préfecture ou Sous-Préfecture :

Date de naissance :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Imbre du service émetteur

Imbre fiscal



N°12101*02(D)



Demande de

carte nationale d'identité

passport



1210151

État civil de la personne mineure

Fille

Garçon

Nom

(C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance.)

Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom : de la mère du père

Prénom(s)

Taille m Né(e) le J M An A

Département de naissance Pays de naissance

Adresse

Code postal Commune

Tél. portable

Pour le passeport : Couleur des yeux

Si le(la) mineur(e) réside en alternance chez son père et chez sa mère, préciser la deuxième adresse :

Adresse

Code postal Commune

PÈRE Nom

Prénom(s)

Né le J M An A

Nationalité

MÈRE Nom

Prénom(s)

Née le J M An A

Nationalité

La personne mineure est française parce que

- elle est née en France et l'un de ses parents est né en France.
- elle est née en France et l'un au moins de ses parents est né dans un ancien département ou territoire français.
- elle est née en France et l'un au moins de ses parents est français.

elle n'est pas née en France et l'un au moins de ses parents est français.

la mère ou le père est devenu(e) français(e) depuis la naissance du (de la) mineur(e).

elle est née en France et ses parents ne sont pas français.

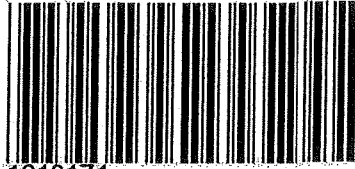
autre motif.

Signature de la personne mineure ou de son représentant légal

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

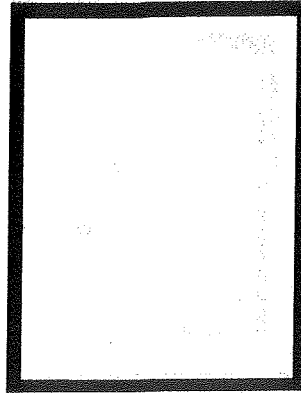
Date J M An





1210171

PHOTOGRAPHIE



SIGNATURE DU DEMANDEUR



La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne.

NOM : _____

Prénom(s) : _____

Préfecture ou Sous-Préfecture : _____

Date de naissance :

L	M	A					

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (représentant légal) le soussigné(e) :

agissant en qualité de : mère père tuteur
autre personne exerçant l'autorité parentale

Né(e) le _____ à _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Autorisation d'inscription et d'usage de la carte nationale d'identité et du passeport à l'étranger mineure

Nom : _____

Prénoms : _____

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date

J	M	A					

Signature du représentant légal _____

Timbre du service émetteur

Timbre fiscal

(à coller puis à oblitérer)



DEMANDE DE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION D'UN VÉHICULE

cerfa
N° 13750*01

Code de la route, articles R 322-1 et suivants

Veillez cocher la case correspondante :

- Certificat Duplicata Correction Changement de domicile
- Changement d'état civil ou d'état matrimonial Changement des caractéristiques techniques du véhicule

VEHICULE

(A) Numéro d'immatriculation actuel
 Date d'achat, le cas échéant
 (I) Date de certificat actuel (si ancien format d'immatriculation)
 (B) Date de 1^{ère} immatriculation

Numéro de formule du certificat d'immatriculation * (si nouveau format d'immatriculation)

DEMANDEUR

Personne physique Sexe : M F Personne morale

Titulaire

NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale
 NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se)

N° SIREN, le cas échéant

Né(e) à

Jour Mois Année Commune Département Pays

Dans le cas de multi-propriété, veuillez indiquer le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation >

Co-titulaire

le cas échéant NOM DE NAISSANCE et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE pour une personne morale
 NOM D'USAGE (facultatif) : nom d'époux (se)

Si véhicule pris en location, cocher la case correspondante : Véhicule en location courte durée Véhicule en location longue durée

En cas de location longue durée, merci de préciser :

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ DE LOCATION, si différente du titulaire
 N° SIREN

NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE DU LOCATAIRE
 N° SIREN, le cas échéant

Domicile (si location, veuillez indiquer le domicile du locataire)

N° de la voie
 Extension (bis, ter, ...)
 Type de voie (avenue, etc.)
 Nom de la voie

Complément d'adresse (Etage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal
 Commune

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Marque (D.1)

Type variante version (D.2)

Dénomination commerciale (D.3)

Numéro d'identification du véhicule (E)
 Genre national (J.1)

Numéro d'exploitation agricole, le cas échéant

COULEUR DOMINANTE

(Veuillez cocher les cases correspondantes)

0 <input type="checkbox"/> Clair	1 <input type="checkbox"/> Marron	2 <input type="checkbox"/> Rouge	3 <input type="checkbox"/> Orange	4 <input type="checkbox"/> Jaune	5 <input type="checkbox"/> Noir	6 <input type="checkbox"/> Bleu	7 <input type="checkbox"/> Beige	8 <input type="checkbox"/> Gris	9 <input type="checkbox"/> Blanc
----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Vu les pièces justificatives

Rejet de la demande

Motif :

Usage (veuillez cocher la case correspondante) : Oui Non

Mode d'expédition du titre :

Voie postale Retrait à l'Imprimerie Nationale

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès d'une préfecture ou auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés par voie postale.

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale

Fait à : Le :

Jour Mois Année

SIGNATURE DU DEMANDEUR
 (Pour les sociétés : nom, qualité du signataire et cachet)



DEMANDE DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

cerfa
N° 14074*01

Veuillez cocher la case correspondante :

Demande de délivrance d'un duplicata suite à :

- Perte du précédent titre Vol du précédent titre Détérioration de l'original
 Changement de domicile Changement d'état civil et/ou d'état matrimonial

1. IDENTITE DU DEMANDEUR

Mlle Mme Monsieur

Nom : _____
Nom de naissance Nom d'usage (facultatif). Ex : nom d'époux (se)

Prénoms : _____
Au complet, dans l'ordre de l'état civil

Né(e) le : _____ à _____
Jour Mois Année Commune Département Pays

Adresse complète :

N° de la voie Extension (bis, ter, .) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

Complément d'adresse (Etage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal Commune

Téléphone : _____

2. CARACTÉRISTIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE (facultatif)

Numéro : _____

Catégorie de permis obtenue : A A1 B B1 EB C EC D ED
(veuillez cocher la case appropriée)

Année de délivrance de la 1^{ère} catégorie : _____

Département de délivrance : _____

3. SIGNATURE DE LA DEMANDE

Je demande la délivrance d'un duplicata et certifie sur l'honneur ne pas être privé(e) du droit à conduire par suite d'une décision administrative ou judiciaire.

Veuillez cocher la case correspondante :

- Demande déposée au guichet avec envoi du duplicata par courrier
 Demande de duplicata faite par courrier avec retrait du titre de conduite au guichet

Il est rappelé que toute personne faisant une fausse déclaration s'expose, notamment, aux sanctions prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal et L. 224-18 du code de la route.

Fait à : _____ le : _____

Signature du demandeur

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec les services préfectoraux compétents de votre lieu de résidence.



4. LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE À VOTRE DEMANDE

A. Votre demande est déposée au guichet des services préfectoraux

Veillez joindre les documents suivants :

- Formulaire de demande complété et signé.
- Permis de conduire à remplacer en cas de détérioration du précédent titre, changement d'adresse, changement d'état civil ou changement d'état matrimonial OU en cas de perte ou de vol du précédent titre, photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol délivré par un service de police ou de gendarmerie (dont l'original devra être présenté au guichet).
- Photocopie d'une pièce d'identité (CNI, passeport, etc), dont l'original devra être présenté au guichet des services préfectoraux. En cas de modification de l'état civil, photocopie d'une pièce justificative : livret de famille, acte d'état civil, jugement de divorce, etc.).
- Pour les ressortissants étrangers, un justificatif de résidence en France (photocopie lisible, recto et verso) : titre de séjour ou carte de résident en cours de validité (en cas de modification de l'identité, photocopie d'une pièce justificative : livret de famille, acte d'état civil, jugement de divorce, etc.).
- Deux photographies d'identité identiques et récentes (à la norme « documents d'identité et de voyage français »), portant au verso vos nom et prénom. Les photocopies ou les photographies numérisées ne seront pas acceptées.
- En cas de demande d'envoi du titre par les services postaux, une enveloppe affranchie au tarif en recommandée avec accusé de réception (liasse complète), libellée à vos nom, prénom et adresse.
- Si le montant de la taxe régionale relative à la délivrance du permis de conduire est dû, le règlement devra en être effectué au guichet de la préfecture lors du dépôt de la demande de duplicata du permis de conduire (régions concernées : Corse, Limousin, Guyane et Réunion).

B. Votre demande est effectuée par courrier (avec retrait du titre au guichet)

Veillez joindre les documents suivants :

- Formulaire de demande complété et signé.
- Photocopie du permis de conduire à remplacer en cas de détérioration du précédent titre, changement d'adresse, changement d'état civil ou changement d'état matrimonial OU en cas de perte ou de vol du précédent titre, photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol délivré par un service de police ou de gendarmerie.
- Photocopie d'une pièce d'identité (CNI, passeport, etc), dont l'original devra être présenté au guichet des services préfectoraux lors du retrait du titre. En cas de modification de l'état civil, photocopie d'une pièce justificative : livret de famille, acte d'état civil, jugement de divorce, etc.).
- Pour les ressortissants étrangers, photocopie d'un justificatif de résidence en France (photocopie lisible, recto et verso) : titre de séjour ou carte de résident en cours de validité (en cas de modification de l'identité, photocopie d'une pièce justificative : livret de famille, acte d'état civil, jugement de divorce, etc.).
- Deux photographies d'identité identiques et récentes (à la norme « documents d'identité et de voyage français »), portant au verso vos nom et prénom. Les photocopies ou les photographies numérisées ne seront pas acceptées.
- Si le montant de la taxe régionale relative à la délivrance du permis de conduire est dû, le règlement devra en être effectué lors du retrait du duplicata du permis de conduire au guichet de la préfecture (régions concernées : Corse, Limousin, Guyane et Réunion).